



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Groupe de travail Domicile 15 décembre 2016

MATIN : (9h30 – 12h30)

- Vos retours d'expérience : *(45 min)*
 - 2 missions parlementaires: **Baluchonnage** et **Structuration et tarification des SAAD**
 - Mission FIAPA: **Maltraitance financière des PA**
- Vos pratiques : *(15 min)*
 - **Support de prescription médicale** pour la prise en charge par le **SSIAD**? (formulaire commun et obligatoire à tous les SSIAD?)
- Vos contributions: *(45 min)*
 - Lettre type pour se positionner sur le **calendrier prévisionnel de l'ARS (CPOM)**
- Vos contributions: *(1 heure)*
 - **SSIAD/ HAD**: pour quelles situations et quels patients a-t-on besoin d'une **intervention conjointe** ?
- Vos réactions à l'actualité: *(15 min)*
 - Aide à domicile: décision de la cours de cassation sur le **temps de trajet** / Temps de prestation
 - ... autres actualités

APRES-MIDI: (13h30 – 15h30)

- Vos contributions : *(1 heure)*
 - Les **indicateurs de plus-value du SPASAD**
- Votre avis sur: *(30 min)*
 - La mise en place d'un **comité éthique** (comité analyse des pratiques) au sein d'une association
- Votre ressenti: *(30 min)*
 - Votre **rôle de gestionnaire de service à domicile**:
positionnement, enjeux et avenir

NB:

vos contributions = nous allons produire un document à l'issu de nos échanges

vos retours d'expérience/ vos pratiques / vos réactions/votre avis/ votre ressentis = nous échangeons afin de faire évoluer notre réflexion commune, sans attente d'un livrable



Vos retours
d'expérience

2 nouvelles missions parlementaires

- ✓ Mission sur le Baluchonnage comme solution de répit et de relai pour les aidants
- ✓ Mission sur la structuration et le financement des SAAD (pistes d'évolution)

- Mission temporaire → résultats attendus pour janvier -17
- Annexée à la loi ASV (rapport)
- Confiée par ex-1^{er} Ministre à Joëlle HUILLIER, députée PS (Isère)
- Objet: **étude des bénéfices du baluchonnage**
 - comme solution alternative de répit et de relais pour les aidants
 - Sur l'organisation du travail des professionnels
- Enjeux: opportunité de mettre en place des expérimentations?
- Forme: projet d'étude des bénéfices du modèle québécois + concertation avec partenaires sociaux

- Mission temporaire → résultats attendus pour janvier -17
- Confiée par ex-1^{er} Ministre à Georges LABAZEE, sénateur PS (Pyrénées Atlantique)
- Objet:
 - réflexion sur la **structuration du secteur de l'aide à domicile** en direction des personnes âgées
 - proposer des pistes d'évolution en termes de **tarification des SAAD**
- Enjeux: vision d'ensemble pour « *poser les bases d'un meilleur dialogue entre départements et services* » pour répondre aux « *difficultés financières de certains SAAD, qui perdurent et sont devenues structurelles* »
- => G. LABAZEE a commencé récemment un tour des fédérations : la FEHAP a sollicité un RDV



Vos retours
d'expérience

Maltraitance financière

- ✓ Mission confiée à la FIAPA (Fédération Internationale des Associations de Personnes Agées) par P. Boistard
 - mission « d'actualisation des connaissances » sur la **maltraitance financière des personnes âgées** et de « propositions de mesures opérationnelles en direction des professionnels pour permettre le repérage, le signalement, la prise en charge et les suites d'une maltraitance financière ».



Vos pratiques

Support de prescription médicale pour la prise en charge par le SSIAD? (formulaire commun et obligatoire à tous les SSIAD?)

- ✓ formulaire commun et obligatoire à tous les SSIAD ?



Vos
contributions

Lettre type pour se positionner sur le calendrier prévisionnel de l'ARS (CPOM)

- ✓ Éléments légaux (CPOM L313-12-2) → cf. fiche technique
- ✓ Présentation de la structure et de son projet
- ✓ Motivations à signer un CPOM



Vos
contributions

SSIAD/ HAD: pour quelles situations et quels patients a-t-on besoin d'une intervention conjointe ?

- ✓ Dans la droite ligne des échanges lors de l'intercommission HAD-domicile



Actualités

- 2014: Cour de cassation souligne l'obligation pour les structures de payer les temps de trajet aux salariés
- 12 oct 2016: Cour de Cassation condamne 2 entreprises de SAP pour avoir inclus le temps de trajet dans le temps de prestation
 - Clause jugée abusive puisque durée du déplacement « impossible à prévoir » → donc durée de la prestation à domicile impossible à anticiper => **pas de maîtrise du cout de la prestation par l'usager**
- Principe à respecter: quel que soit le temps mis pour arriver au domicile de l'usager, **une heure facturée doit correspondre à une heure passée effectivement au domicile de la personne**

- Campagne de communication CNAMTS sur la prévention des risques pour les professionnels intervenant à domicile → relayée FEHAP
- **Ouverture du portail <http://www.prevention-domicile.fr/>**
 - Contenu: rassemble les différents travaux effectués avec les partenaires sociaux et les fédérations : une grille de repérage des risques au domicile, des quizz prévention, etc.
 - Développement outil dédié à la prévention des risques professionnels au domicile par le Groupe de protection sociale IRCSEM, l'INRS et la CNAMTS.
 - Création d'un avatar : mises en situation réalistes du quotidien pour se sensibiliser de façon ludique
 - objectif : sensibiliser et permettre d'anticiper les situations à risque
- Public portail: principalement les professionnels de l'aide à domicile
- Un kit de communication est disponible en ligne : <http://www.prevention-domicile.fr/promouvoir-le-portail-prevention-domicile-fr/> »

...Reprise à 13h30

BON APPETIT !





Les indicateurs de plus-value du SPASAD





Votre avis



La mise en place d'un comité éthique au sein d'une association

Votre ressenti

Votre rôle de gestionnaire de service à domicile: positionnement, enjeux et avenir



- ✓ Fin d'année 2016...
- ✓ Bientôt 2017 !!!

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !
Et à bientôt

Prochain Groupe de Travail Domicile

7 février 2017

Je suis à l'écoute de toutes vos suggestions de
sujets pour l'ordre du jour:

celia.valero@fehap.fr.

Merci de confirmer votre présence et si vous
déjeunez à Audrey COURT, assistante:

audrey.court@fehap.fr.